

Publication de la révision simplifiée de la programmation pluriannuelle de l'énergie pour la Corse

Le Jeudi 6 juillet 2023

La révision simplifiée de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la Corse, co-élaborée avec la Collectivité territoriale de Corse, a été publiée au Journal Officiel du 2 juillet 2023. Cette révision de la PPE permet le lancement du projet de nouvelle centrale fonctionnant aux bioliquides à Ajaccio et relève les objectifs de développement des énergies renouvelables (EnR) et de l'hydrogène sur le territoire corse.

Au regard de la vétusté de la centrale actuelle du Vazzino et de la nécessité d'engager le chantier de la nouvelle centrale du Ricanto, une révision simplifiée de la PPE pour la Corse a été actée.

Cette révision :

- Acte le recours aux bioliquides pour la centrale du Ricanto
- Fixe de nouveaux objectifs EnR
- Fixe la fin des concessions de GPL et la conversion des usages aux énergies décarbonnées d'ici fin 2038
- Clarifie le rôle joué par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse en matière de maîtrise de la demande

Ces orientations ont fait l'objet d'une délibération de l'Assemblée de Corse en date du 30 mars 2023. Une révision complète est, par ailleurs, en cours d'élaboration.

La Corse dispose d'une programmation pluriannuelle de l'énergie, co-élaborée entre l'Etat et la Collectivité, depuis le 18 décembre 2015.

Suite au déplacement du Premier ministre en Corse en juillet 2019, cette PPE a été révisée une première fois le 13 décembre 2019. L'Etat a ensuite lancé en 2020 une procédure permettant de comparer différentes solutions pour l'alimentation en gaz naturel de la Corse. Deux offres ont été reçues mais leur analyse a mis en évidence qu'aucune d'entre elles n'apportait de réponse technique satisfaisante. La procédure de sélection a donc été déclarée sans suite.

Le contexte géopolitique et la crise en Ukraine ont bouleversé les marchés de l'énergie et ont mis en exergue la dépendance de l'Europe au gaz russe et plus largement les inconvénients de la dépendance de nos économies aux énergies fossiles. La forte hausse du prix des hydrocarbures et les difficultés d'approvisionnement en gaz naturel ont fortement remis en cause l'utilisation de ce type de combustible et ont également posé la question de la pertinence d'investissements conséquents dans des infrastructures gazières telles qu'initialement projetés en Corse.